

## Consommation des ménages

Après un net rebond en décembre, avec la réouverture des commerces « non essentiels », la consommation se serait située en retrait en janvier 2021 (-6 % par rapport à son niveau d'avant-crise du quatrième trimestre 2019, après -4 % en décembre). Ce fléchissement de la consommation en janvier, qui s'explique en partie par contrecoup du rebond de décembre, résulte probablement aussi du décalage de l'ouverture des soldes d'hiver et du renforcement des mesures de restrictions sanitaires (couvre-feu progressivement avancé à 18h au lieu de 20h notamment). En février, malgré un contexte sanitaire sans amélioration par rapport à celui de janvier, la consommation se serait modérément redressée, portée par le rebond des achats de biens manufacturés, en lien avec le décalage et la prolongation des soldes d'hiver. Dans un contexte de renforcement, à un niveau local, des mesures de restrictions (confinement de certaines zones le week-end

et d'incertitude persistante sur l'évolution de l'épidémie, la consommation reviendrait en mars à un niveau similaire à celui de janvier. Au total, la consommation des ménages se redresserait de 1 % au premier trimestre 2021, après avoir chuté de 5,4 % au quatrième trimestre 2020 du fait du deuxième confinement.

Depuis le Point de conjoncture du 4 février 2021, la publication de la consommation des ménages en biens pour le mois de janvier est venue confirmer la prévision d'une consommation de biens industriels en net retrait par rapport à décembre : la consommation en biens s'est établie en effet en deçà de son niveau d'avant-crise (-1 %), après un surcroît de 4 % en décembre. Ce fléchissement provient notamment de la consommation des « autres produits industriels » (-7 % par rapport au niveau d'avant-

### ►1. Niveau de consommation des ménages estimé et prévu

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Produits	Part dans la consommation*	Oct. 2020	Nov. 2020	Déc. 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	T4 2020	T1 2021
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>3%</b>	-3	-9	-5	-3	1	0	-5,6	-1
<b>Industrie</b>	<b>44%</b>	4	-16	4	-1	4	0	-2,7	1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15%	5	-2	1	3	5	3	1,4	3
Cokéfaction et raffinage	4%	-4	-27	-13	-7	-6	-5	-14,7	-6
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3%	12	-9	37	11	28	6	13,4	15
Fabrication de matériels de transport	6%	-1	-18	-7	-4	-8	-3	-8,6	-5
Fabrication d'autres produits industriels	12%	2	-33	13	-7	7	-1	-5,8	0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	4%	12	-5	1	7	5	0	2,5	4
<b>Construction</b>	<b>2%</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,7</b>	<b>0</b>
<b>Services principalement marchands</b>	<b>46%</b>	<b>-8</b>	<b>-18</b>	<b>-14</b>	<b>-14</b>	<b>-14</b>	<b>-15</b>	<b>-13,2</b>	<b>-14</b>
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1%	0	-11	-6	-6	-6	-6	-5,3	-6
Transports et entreposage	3%	-33	-58	-54	-50	-52	-52	-48,1	-51
Hébergement et restauration	7%	-27	-61	-56	-57	-57	-59	-47,8	-58
Information et communication	3%	-1	-4	1	-2	0	0	-1,5	-1
Activités financières et d'assurance	6%	1	1	1	1	1	1	0,9	1
Activités immobilières	19%	2	2	2	2	2	2	1,9	2
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2%	-7	-8	-7	-7	-7	-8	-7,4	-7
Autres activités de services	4%	-15	-43	-16	-21	-20	-22	-24,7	-21
<b>Services principalement non marchands</b>	<b>5%</b>	<b>1</b>	<b>-4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-0,9</b>	<b>0</b>
Correction territoriale		-76	-85	-91	-83	-76	-76	-84	-78
<b>Total</b>		<b>-1</b>	<b>-15</b>	<b>-4</b>	<b>-6</b>	<b>-4</b>	<b>-6</b>	<b>-6,6</b>	<b>-5</b>

\* Poids dans la dépense de consommation finale des ménages hors correction territoriale (2018)

■ Prévision

Lecture : en février 2021, le niveau de consommation des ménages en services d'hébergement et de restauration aurait été inférieur de 57 % à celui du quatrième trimestre de 2019.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

crise en janvier, après un surcroît important de 13 % en décembre, ► **figure 1**) et en particulier de l'habillement-chaussure, dont les achats ont probablement pâti du décalage de l'ouverture des soldes d'hiver.

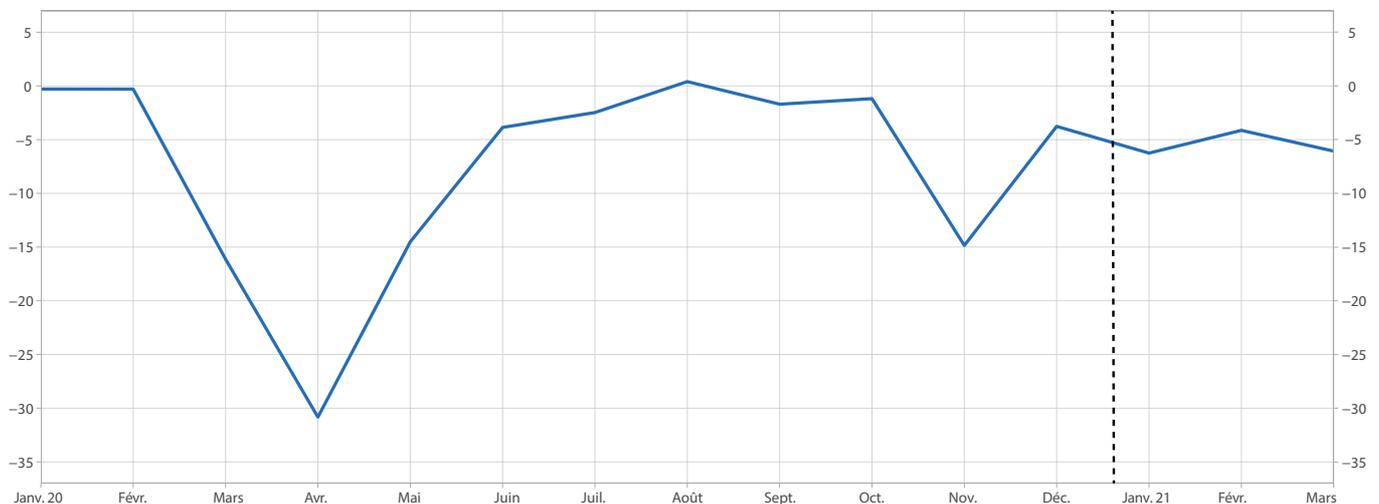
Ainsi, en janvier, compte tenu d'une consommation de services globalement stable par rapport à décembre, la consommation des ménages aurait été inférieure de 6 % à son niveau d'avant-crise (après -4 % en décembre, ► **figure 2**).

Au mois de février, la consommation se serait redressée modérément par rapport à janvier, à 4 % en deçà de son niveau d'avant-crise. Cette estimation s'appuie notamment sur les montants de transactions par carte

bancaire CB et les données de ventes d'enseignes de la grande distribution, disponibles jusqu'au 28 février. Le profil des montants de transactions par carte bancaire CB fait apparaître un léger dynamisme en février, porté notamment par les ventes en ligne (► **figure 3**). Le décalage de l'ouverture des soldes d'hiver (mercredi 20 janvier au lieu du 8) et leur prolongation jusqu'au 2 mars (au lieu du 16 février) constituent probablement le facteur d'explication principal à ce regain de la consommation en février : les montants de transactions par carte bancaire CB dans l'habillement-chaussure et dans l'équipement du foyer présentent à ce titre des profils particulièrement dynamiques à partir de la troisième semaine de 2021 (correspondant au 20 janvier)

## ► 2. Consommation mensuelle estimée et prévue

écart au quatrième trimestre 2019, en %

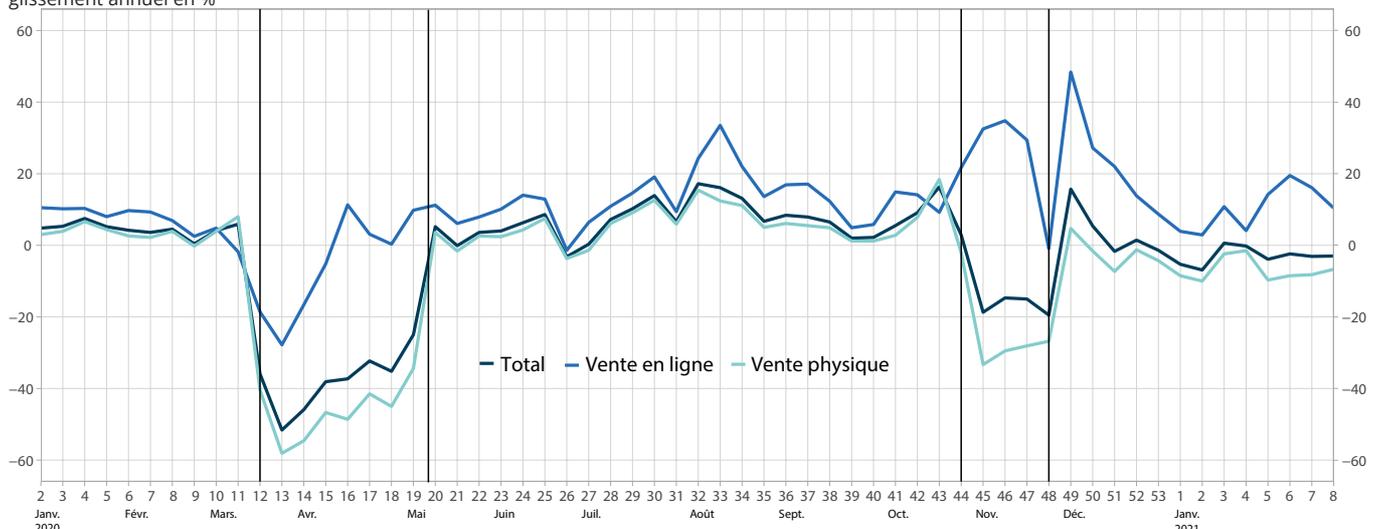


Lecture : en février 2021, la consommation des ménages se situerait à 4 % en deçà de son niveau du quatrième trimestre 2019.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

## ► 3. Montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB

glissement annuel en %



Lecture : lors de la semaine 8 de 2021 (22 - 28 février), le total des montants de transactions par carte bancaire CB était inférieur de 3 % au montant de la semaine 8 de 2020. Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et de réouverture des commerces « non essentiels » lors des deux confinements de 2020. Note : la dynamique de ces montants de transactions peut traduire, à partir du mois de mars 2020, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB. Il est tenu compte de ce facteur dans la prévision des pertes ou surcroîts de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

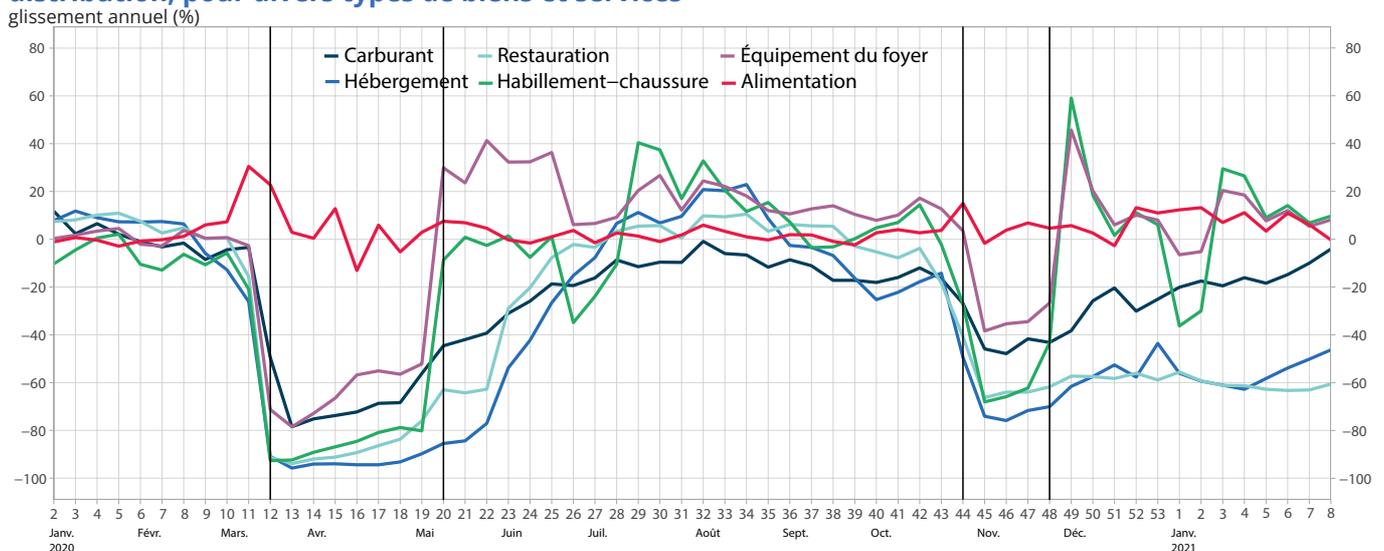
# Conjoncture française

et se poursuivant durant le mois de février (► **figure 4**). Même si les soldes d'hiver 2021 apparaissent plutôt en retrait par rapport à celles des deux années précédentes (► **Éclairage**), le décalage de l'ouverture des soldes semble avoir stimulé la consommation des ménages en février, par rapport au mois de janvier.

Comme en décembre, la consommation des seuls biens industriels serait ainsi revenue nettement au-dessus de son niveau d'avant-crise en février (+4 %), portée par

les dépenses d'habillement-chaussure et d'équipement du foyer. Malgré une remontée en février, les dépenses de carburant auraient conservé leur niveau dégradé par rapport à celui d'avant-crise, dans un contexte de déplacements restreints par le recours au télétravail et les mesures de couvre-feu (► **figure 4**), et les achats de matériels de transport auraient nettement diminué (-8 % par rapport au niveau d'avant-crise après -4 % en janvier).

## ► 4. Montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB et de ventes par la grande distribution, pour divers types de biens et services

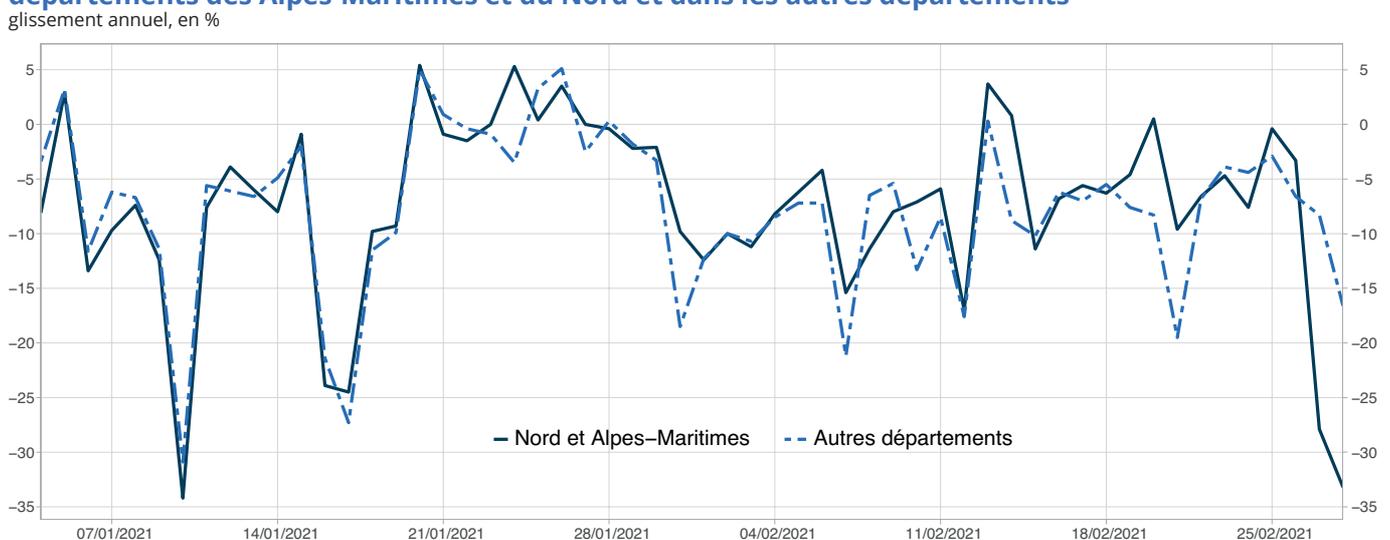


Lecture : lors de la semaine 8 de 2021 (22 – 28 février), les montants de transactions par carte bancaire CB relatifs aux achats de carburant étaient inférieurs de 4 % aux montants de la semaine 8 de 2020. Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et de réouverture des commerces « non essentiels » lors des deux confinements de 2020.

Note : la dynamique de ces montants de transactions peut traduire, à partir du mois de mars 2020, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB. Il est tenu compte de ce facteur dans l'estimation des pertes ou surcroît de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Cartes Bancaires CB (sauf pour l'alimentation), données de caisse de plusieurs enseignes de la grande distribution (pour l'alimentation), calculs Insee

## ► 5. Montants quotidiens de transactions par carte bancaire CB (ventes physiques), dans les départements des Alpes-Maritimes et du Nord et dans les autres départements



Lecture : le dimanche 28 février 2021, les montants de transactions par carte bancaire CB effectuées dans le département du Nord et des Alpes-Maritimes étaient inférieurs de 33 % à ceux du jour comparable de 2020. Les montants de transactions par carte bancaire CB effectuées dans les autres départements étaient inférieurs de 17 % à ceux du jour comparable de 2020.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

Du côté des services marchands en revanche, la consommation des ménages serait restée atone en février, à 14 % en deçà de son niveau d'avant-crise, comme en décembre et janvier. Le maintien des restrictions d'activité dans certains secteurs (hébergement-restauration, activités culturelles et de loisirs) aurait continué à contraindre les dépenses des ménages. Les dépenses de transport auraient été encore fortement pénalisées par le recours au télétravail, le maintien des restrictions sanitaires dans le tourisme (notamment les sports d'hiver) ainsi que par le renforcement en février des restrictions de voyages à l'étranger. Dans la construction et les services non marchands, la consommation des ménages aurait conservé son niveau du mois de janvier, très proche de celui d'avant-crise.

Fin février, le renforcement des mesures de restrictions sanitaires, avec la mise en place de confinements locaux le week-end, est susceptible d'affecter la consommation des ménages. Les ventes physiques réglées par carte bancaire CB, dans les départements concernés en partie par ces confinements locaux (Alpes-Maritimes et Nord) montrent en effet, sur le dernier week-end de février, un décrochage par rapport à ceux des autres départements (► **figure 5**). Ces mesures de restrictions interviennent

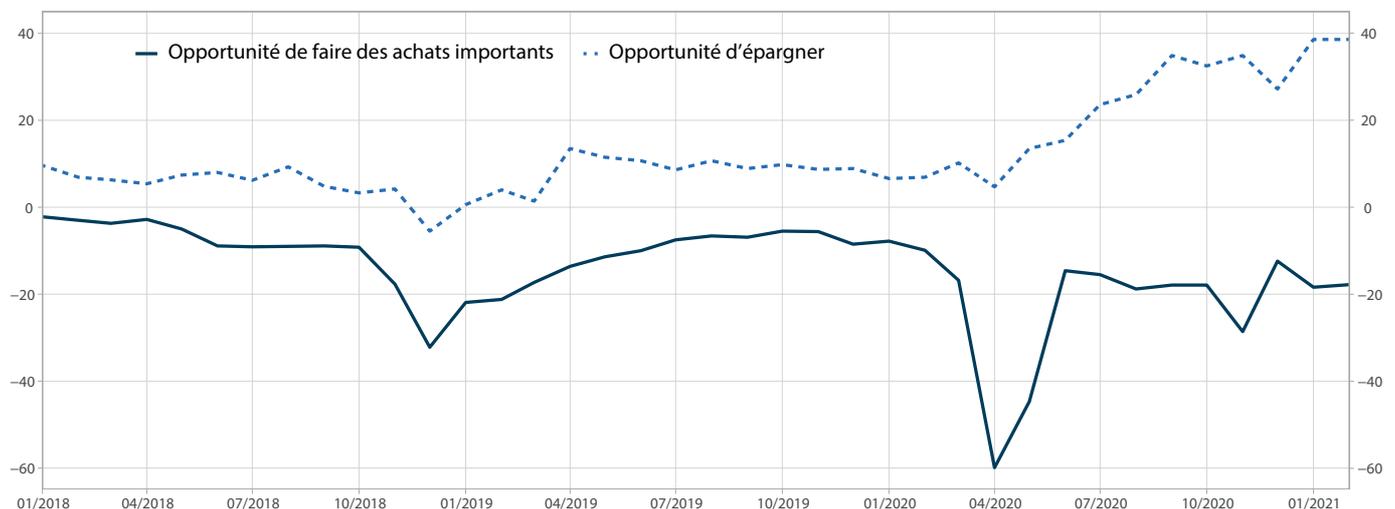
de plus dans un contexte déjà très incertain quant à l'évolution de la situation sanitaire. Dans les enquêtes de conjoncture, les ménages se disent relativement peu enclins à consommer (► **figure 6**). À l'inverse, le solde d'opinion des ménages quant à l'opportunité d'épargner se maintient en février au point haut atteint en janvier, le plus élevé sur les années précédentes.

La consommation des ménages fléchirait donc à nouveau en mars, pour revenir globalement à son niveau de janvier (-6 % par rapport à son niveau d'avant crise). Ce repli proviendrait principalement de la consommation de biens qui, après avoir été portée en février par le décalage des soldes, retrouverait en mars un niveau similaire à celui d'avant-crise. Dans les services marchands, le contexte sanitaire resterait défavorable à une reprise de la consommation, qui serait en léger retrait en mars par rapport à février, et toujours nettement dégradée par rapport à son niveau d'avant crise (-15 % en mars, après -14 % en février).

Sur l'ensemble du premier trimestre 2021, la consommation des ménages serait 5 % en deçà de son niveau d'avant-crise, après -6,6 % au quatrième trimestre 2020 du fait du deuxième confinement (► **figure 7**). La consommation progresserait donc

## ► 6. Solde d'opinion sur l'opportunité de faire des achats importants et sur l'opportunité d'épargner

solde de réponses CVS, en points



Source : enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee

## ► 7. Consommation des ménages en écart au quatrième trimestre 2019 et en taux de croissance en %

	2020				2021
	T1	T2	T3	T4	T1
Écart en % au T4 2019	-5,6	-16,4	-1,3	-6,6	-5
Croissance trimestrielle en %	-5,6	-11,5	18,1	-5,4	1

■ Prévisions  
Source : Insee

# Conjoncture française

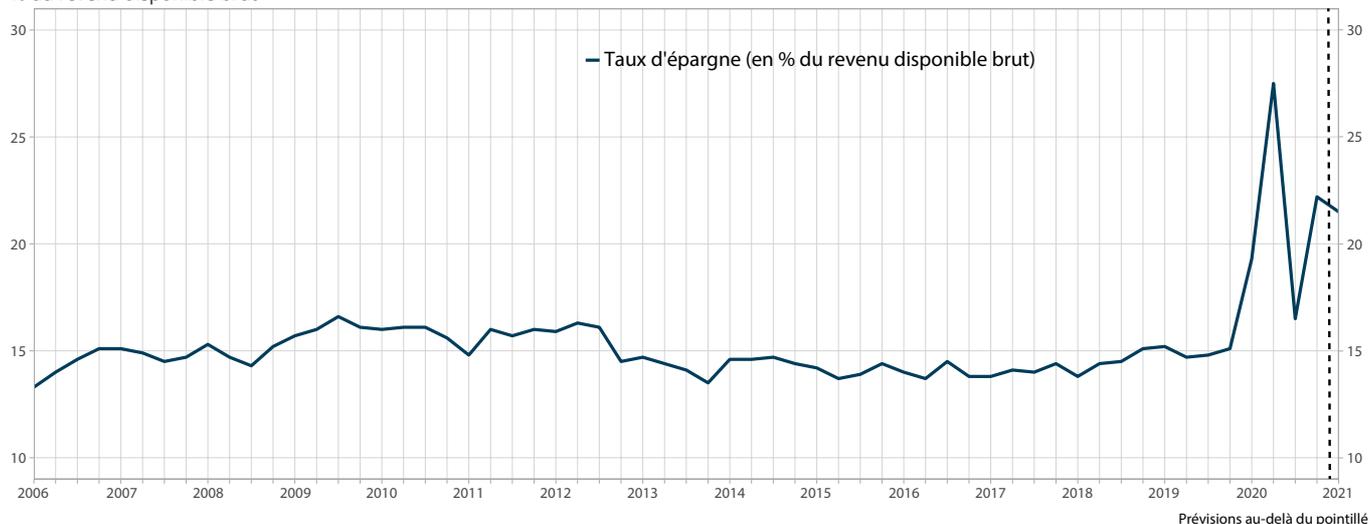
d'environ 1 % au premier trimestre 2021, après sa baisse de 5,4 % au trimestre précédent.

En moyenne sur 2020, le taux d'épargne des ménages s'est élevé à 21,3 % du revenu disponible brut après 14,9 % en 2019. Cette hausse de plus de 6 points du taux d'épargne résulte surtout de ce que la consommation a chuté en 2020, du fait des deux confinements, alors

que le revenu disponible brut des ménages a connu une évolution plus modérée (► [Fiche Revenus des ménages](#)). Au premier trimestre 2021, et compte tenu d'une hausse de la consommation un peu supérieure à celle du revenu disponible brut, le taux d'épargne des ménages baisserait légèrement (21,5 %, après 22,2 % au quatrième trimestre 2020, ► [figure 8](#)). ●

## ► 8. Taux d'épargne des ménages

% du revenu disponible brut



Lecture : au premier trimestre 2021, le taux d'épargne des ménages s'élèverait à 21,5 % de leur revenu disponible brut.

Source : Insee